



Communiqué de presse

Nantes, le 20 septembre 2022

Arbre aux Hérons : la CCI Nantes St-Nazaire va investiguer la possibilité d'un portage du projet par des fonds privés

Lors de sa séance plénière du 16 septembre dernier, la CCI Nantes St-Nazaire a débattu de l'annonce de l'arrêt du projet de l'Arbre aux Hérons par la Présidente de Nantes Métropole.

Les membres de la CCI Nantes St-Nazaire comprennent les motivations qui ont présidé à la décision de ne pas utiliser d'argent public pour le projet d'Arbre aux Hérons compte tenu de la hausse conjoncturelle des coûts de construction et de l'avis de l'État sur les modalités de réalisation et d'acquisition de la structure.

Il n'en reste pas moins que les raisons qui ont conduit à la mobilisation de la Métropole, des collectivités territoriales, de l'État, de nombreux acteurs privés et des citoyens autour de ce projet restent d'actualité :

- La dynamique générée depuis de nombreuses années autour des Machines de l'Île, de la réalisation de Machines extraordinaires par la compagnie La Machine, de l'offre touristique et culturelle portée par le Voyage à Nantes, a donné à Nantes une image singulière qui contribue à son rayonnement national et international. L'Arbre aux Hérons, considéré déjà par certains comme une « Tour Eiffel végétale », constitue une pierre angulaire majeure de cette dynamique.
- Au-delà de ce rayonnement, l'Arbre aux Hérons est également une expression des savoir-faire techniques et de créativité de notre tissu industriel. La valorisation des savoir-faire industriels, l'enjeu que représente la réindustrialisation de nos territoires trouvent dans ce projet une expression particulièrement forte.
- Il est également, en lien avec le Jardin Extraordinaire, un élément de transformation du paysage urbain et de reconquête de la nature en ville. En



effet, au-delà de sa structure métallique, le projet de l'Arbre aux Hérons intègre une dimension de préservation, d'acculturation et de développement du végétal que l'on ne peut ignorer et que l'on doit favoriser.

La nécessaire transformation environnementale et sociétale de nos territoires vers une économie bas-carbone et sobre n'est en aucune manière antinomique avec des projets qui alimentent les imaginaires et les rêves de chacune et chacun d'entre nous.

C'est pourquoi, l'assemblée de la CCI Nantes-St-Nazaire a décidé, à l'unanimité, d'investiguer la possibilité et les conditions d'une réalisation de ce projet par des financements privés. Elle a mandaté son Président pour prendre les contacts nécessaires à cet effet.

Les premiers échanges ont débuté avec les acteurs économiques et une première réunion de travail se tiendra prochainement avec l'ensemble des parties souhaitant faire avancer ce projet emblématique pour le territoire. La CCI Nantes St-Nazaire reste naturellement ouverte à toutes les propositions, idées et suggestions pouvant y contribuer sur CCI44-Communication@44.cci.fr .